toute notre expertise à votre service

# CAPTATION AUDIOVISUELLE DE SPECTACLES
DANS LES CONTRATS DE DROITS D'AUTEUR...
7 heures - 440 €

à distance

9 /10
(6 évaluations reçues en 2025)

AUTEURS

Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

## PUBLIC

Administratrices/administrateurs - responsables et chargé/es de communication - directions artistiques - intermittents du spectacle - toute personne amenée à traiter les droits d'auteur dans sa structure.

## PRE-REQUIS

Etre en charge de la gestion des contrats de droit d'auteur, droits voisins, droit à l'image

## OBJECTIFS

- Faire le point sur les règles du droit d'auteur … afin d'acquérir les principaux réflexes en la matière
- Elaborer des outils juridiques pertinents (contrats, lettre-accord, autorisation, etc.) avec vos différents interlocuteurs (auteurs, artistes-interprètes, producteurs audiovisuels, réalisateurs, etc.)

## CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 28/08/2026

**Le droit et la scène : auteurs du spectacle et artistes-interprètes**
*Un spectacle fait intervenir de nombreuses personnes (auteurs dramatiques, chorégraphes, compositeurs, vidéastes, éclairagistes, costumiers, décorateurs, danseurs, comédiens, etc.)*

- Invoquer la protection par le droit d'auteur et/ou les droits voisins par les auteurs de spectacles ou artistes interprètes
- Définir l'étendue de ces droits : patrimoniaux et moraux
- Les démarches juridiques à accomplir, vis-à-vis de ces intervenants, pour permettre une captation audiovisuelle du spectacle (et de ses répétitions) puis sa diffusion

**Le droit et le « capteur » : réalisation en interne ou par une société extérieure**
*Une captation audiovisuelle d'un spectacle peut être réalisée en interne ou par une société extérieure et les utilisations de cette captation peuvent être multiples (sites internet et réseaux sociaux, archives, télédiffusion/radiodiffusion en direct ou en différé, etc.)*

- Etendue des droits qui peuvent être invoqués par les personnes physiques ou morales en charge de la captation
- Les accords particuliers nécessaires avec les personnes salariés de sa structure
- Les types de contrats à conclure avec les sociétés extérieures et les clauses essentielles à négocier le cas échéant

**Le droit et le public : l'image des personnes**
*Une captation audiovisuelle d'un spectacle entraîne bien souvent l'insertion d'images du public*

- Les exceptions ou les solutions pour reproduire et diffuser librement l'image du public dans le cadre de captations audiovisuelles


Copyright CAGEC©